

BUREAU du mardi 2 juin 2009

Déposé en
Préfecture de la
Somme et affiché
le 4.06.2009

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille neuf, le 2 juin à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 12 mai 2009, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Daniel LEROY 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Guy LACHEREZ 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 6 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte.
Le compte-rendu de la séance du 4 mai 2009 transmis aux membres le 12 mai 2009 est approuvé.
M. Daniel LEROY est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATIONS DU BUREAU

01 – ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

L'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion de la Somme est approuvée à compter du 1^{er} juin 2009.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – PRESTATIONS DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS – LOT 2 – AVENANT 1

L'avenant au lot 2 du marché « Prestations de services de télécommunications » indiquant le changement de nom du titulaire du marché est approuvé.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

03 – ADHESION AU CNAS (CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

La mise en place d'une Action Sociale en faveur du personnel de SOMME NUMERIQUE en adhérant au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2009 est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

04 – MISE EN PLACE DU TITRE-RESTAURANT

L'attribution de titres-restaurants dès le 1^{er} juillet 2009, au profit exclusif de tout agent rémunéré par le syndicat mixte est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Prochain BUREAU le 21 septembre 2009.

Fait à Amiens, le
République Française
Le Président


